

La formation PACTE-Soins Primaires

Programme d'Amélioration Continue du
Travail en Equipe

Une ressource pour les coordinateurs et coordinatrices
de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)



Public visé et formateurs

Une formation pour les coordinateurs de MSP

Cette formation s'adresse aux coordinateurs et coordinatrices de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. Elle est non obligatoire pour exercer en MSP et se base sur le volontariat des coordinateurs et de leur équipe.

Une formation proposée par l'EHESP, l'ARS des Pays de la Loire et l'APMSL

Cette formation PACTE est développée par l'EHESP et déclinée en région par l'APMSL avec le soutien de l'ARS Pays de la Loire (Agence Régionale de Santé). Elle est assurée par une formatrice-relais EHESP de l'APMSL appuyée par une coordinatrice de MSP ayant suivi la formation lors des sessions précédentes et par l'ensemble de l'équipe salariée de l'APMSL.

Conditions de validation du diplôme

- Participer à l'ensemble des séminaires
- Produire et déposer des documents obligatoires sur la plateforme de l'EHESP
- Rédiger et assurer la soutenance d'un mémoire

Candidature et prérequis

Pour accéder à cette formation, vous devez :

Pré-requis nationaux de l'EHESP

- Être en poste ou en prise de poste de coordinateur
- Fournir un CV et une lettre de motivation
- Vous assurer du soutien de l'ensemble de votre équipe et fournir une lettre d'engagement de leur part

Pré-requis régionaux de l'APMSL

- Avoir de bonnes connaissances de l'utilisation des outils bureautiques
- Faire partie d'une MSP adhérente à l'APMSL ou s'engager à le devenir

Tarif

L'ARS des Pays de la Loire finance les coûts pédagogiques.

Les défraiements pour le temps de formation, les repas et le transport sont à la charge de votre MSP.

Modalités pédagogiques

Une formation-action qui s'articule autour de :

Une plateforme en ligne

En parallèle des séminaires en présentiel, vous bénéficierez d'un accès à une plateforme d'e-learning et à un forum d'échange.

Un accompagnement individualisé de l'APMSL

Tout au long de la formation, vous serez accompagné par la formatrice-relais. Vous aurez également accès aux outils et actions à disposition des adhérents de l'APMSL.

La mise en application au sein de votre MSP

Pour chaque séminaire, vous aurez à mettre en application, au sein de votre équipe, des outils et des méthodes pour consolider votre fonctionnement et améliorer la prise en charge des patients (création/actualisation de la fiche de poste, autodiagnostic du fonctionnement de l'équipe, modalités d'animation...).

De plus, de manière transversale et dans le cadre de la rédaction de votre mémoire, vous aurez à développer au sein de votre équipe un projet de prévention ou un protocole pluriprofessionnel. En fonction de ce choix, vous bénéficierez de séquences de formation spécifiques.

Des partages et retours d'expériences

L'ensemble des séminaires sera ponctué par des échanges de pratiques entre participants, des retours d'expériences de coordinateurs, coordinatrices ayant déjà suivi la formation PACTE et des apports d'experts sur certaines thématiques.

6 séminaires en présentiel

PRISE DE FONCTION DU COORDINATEUR

- Constituer le groupe
- Evaluer/analyser vos motivations, attentes et objectifs
- Définir les rôles et postures du coordonnateur
- Guider la rédaction/l'actualisation de votre fiche de poste

PROJET DE SANTÉ

- Actualiser vos connaissances juridiques et législatives propres aux MSP et SISA
- Partager vos expériences autour des grands axes de vos projets de santé : forces et faiblesses dans leur mise en œuvre, nouvelles pistes d'actions
- Vous accompagner dans le choix de projet pour votre mémoire : prévention ou protocole pluriprofessionnel

DYNAMIQUE COLLECTIVE : RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN ANIMATION D'ÉQUIPE

- Poser un cadre et des règles de fonctionnement du collectif
- Susciter une ambiance conviviale
- Utiliser des supports, techniques d'animation et organiser des réunions efficaces
- Encourager les idées et les prises d'initiatives

DÉMARCHE QUALITÉ

- Comprendre ce qu'est une démarche qualité
- Renforcer vos compétences en évaluation
- Aborder le mémoire et la soutenance

GESTION DE LA STRUCTURE

- Comprendre et évaluer les exigences réglementaires
- Etablir les bases d'un budget de fonctionnement
- Rédiger la lettre de mission de l'expert-comptable

CLÔTURE : MÉMOIRE & SOUTENANCE

- Partager vos écrits
- Simuler des soutenances

Lieu

Les séminaires en présentiel se dérouleront entre Nantes et Angers.

Durée

La formation est d'une durée d'environ 180h réparties entre les séminaires, le travail d'appropriation et la mise en œuvre d'un projet au sein de votre équipe.

Nombre de places

Le nombre de participants est limité à 15 afin de garantir une qualité d'animation et d'échange.

Calendrier prévisionnel



Lancement

- Réunion d'information - 1h30/2h
- Candidature et sélection **Séminaires**
- Séminaire de lancement – ½ journée avec votre leader et/ou autres membres de votre équipe
- Séminaire 1 « Fonction de coordination » - 2 jours
- Séminaire 2 « Projet de santé » - 2 jours
- Séminaire 3 « Dynamique collective » - 2 jours
- Séminaire 4 « Démarche qualité » - 2 jours
- Séminaire 5 « Gestion de structure » - 2 jours
- Séminaire 6 « Clôture » - 1 jour

Soutenance

Pour en savoir plus, rendez vous sur
www.apmsl.fr/accompagnement/je-souhaite-me-former

Ou contactez

L'APMSL : contact@apmsl.fr ou au 02 28 21 97 35

L'ARS Pays de la Loire : beatrice.bonnaival@ars.sante.fr

Le développement des structures d'exercice coordonné entraîne l'apparition de nouveaux métiers en lien avec la coordination des équipes de soins primaires.

La formation PACTE vise à renforcer les compétences des coordinateurs d'équipes à travers des apports théoriques, mais aussi des outils pratiques et des échanges d'expériences.

La formation est validée par l'obtention du diplôme d'établissement de coordinateur de regroupement pluriprofessionnels de soins primaires, délivré par l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique), ce qui participe ainsi à une reconnaissance de ce nouveau métier.

La formation PACTE est développée par l'EHESP et déclinée en région par l'APMSL avec le soutien de l'ARS Pays de la Loire (Agence Régionale de Santé).

